

au fil ⁷¹ de la Cause

Le Journal
du Tholonet



DOSSIER

Au fil de la Provence

www.letholonet.fr

Marché du samedi

AGENDA

CARNAVAL DES ENFANTS DU VILLAGE

Vendredi 11 mars, de 15 h à 17 h

Départ du défilé aux écoles, arrivée place du marché. Un «Grain de folie» qui sera conduit par la fanfare «SaxoLove».

Ouvert à tous.

THÉÂTRE

Samedi 19 mars - Salle Pezet - 20h30

«Autobiographie d'une tueuse» par le Théâtre du Sud invité par l'APVCT, adaptation et mise en scène du roman de Brigitte Kernel par Marie Calvet. Entrée libre - corbeille.

CONCERT

Dimanche 3 avril - Salle Pezet - 20h30

Concert de tambourin par Li Venturié. Gratuit.

VIDE-GRENIER

Dimanche 17 avril - Parc des Sports - de 8h à 18h

organisé par Aviation sans frontières. Stand : 25 €. Renseignements et réservation au 04 42 24 24 50.

VIDE-GRENIER

Dimanche 24 avril - Parc des Sports - de 8h à 18h

organisé par l'association Les copains de Pauline (association pour l'adoption). Stand : 10 €

2^E FESTIVAL DE MARIONNETTES

(voir feuille volante)

Samedi 23, dimanche 24, samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai - salle Pezet

VIDE-GRENIER

Dimanche 8 mai - Prairie des Infernets - de 7h à 18h

Organisé par Le Tholonet Accueil. Inscriptions auprès de Nicole Mégard au : 04 42 66 93 97 (emplacements limités). Stand : 8 €.

Révision du Règlement Local de Publicité (RLP)

Les documents de concertation relatifs à la révision du RLP sont accessibles sur le site internet de la commune.

« LE PETIT PEUPLE DES MURS », EXPOSITION DE STREET ART

Du 9 au 14 mai - Salle Ferrat

L'exposition offre une découverte d'oeuvres du street art autour d'artistes actuels de l'art urbain par le biais de différents supports, Tournée CPA - entrée libre - tout public.

PROJECTION EN DIRECT DE COSI FAN TUTTE DE MOZART DANS LE CADRE DU FESTIVAL D'AIX

Vendredi 8 juillet - Prairie des Infernets - 21h30

Jean Ausset, Maire du Tholonet de 1995 à 2001

Fin 2015, Jean Ausset nous a quittés. Ingénieur territorial à la ville d'Aix-en-Provence, il a participé activement à la vie de la commune pendant 30 ans. Il est entré pour la première fois au conseil municipal en 1971. Dès 1977 il est devenu adjoint délégué aux travaux et ce jusqu'en 1995, date à laquelle Jean Ausset est devenu le premier magistrat de la commune. Michel Légier et tout le conseil municipal adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.



SOMMAIRE

au fil ⁷¹ de la Cause Le Journal du Tholonet

Agenda 2

3 questions à 3

DOSSIER

Au fil de la Provence 4-5

Au fil du temps 6-9

Le fil de la récré 10-12

Au fil des assos 13-17

Infos pratiques 18

Directeur de la publication : Michel Légier
Responsable de la communication : Claude Carrillo
Secrétaire de rédaction : Carlos Castro
Comité de rédaction : Arlette Aillaud, Claude Carrillo, Véronique Eiglier, Stéphane Faure, Joëlle Migner, Didier Rodriguez, Carlos Castro.
Crédits Photos : ©Shutterstock, Michèle Cots, Mairie, Claude Migner.
Imprimerie : Paul Roubaud / 04 42 38 22 52.
Réalisation : autrement dit / 04 92 33 15 33
N° ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1500 ex.



3 questions à... Michel Légier, maire du Tholonet

Monsieur le maire quels sont les grands chantiers pour cette année 2016 ?

Le premier, et pas des moindres, est en phase de finalisation : le chemin de la Poudrière. Ce chemin subit depuis des années de fortes dégradations dues à des arrivées d'eau importantes.

Des surfaces ont été mises à la disposition de la mairie afin de réaliser des travaux d'envergure durables. Non seulement le chemin est intégralement refait, mais les lignes télécom sont désormais enfouies et 70 poteaux supprimés.

Par ailleurs nous avons le projet de construire un bâtiment pour abriter les services techniques, créer des salles de sport et accueillir le CCF. Cette bâtisse de plus de 1000 m² sera située route du cagnard. 3^e chantier d'envergure : la mise en place de l'assainissement collectif route Cézanne

Avez-vous des préoccupations particulières pour cette année ?

Essentiellement deux : les finances et la métropole. La perte de plusieurs dizaines de milliers d'euros due à la baisse de la do-

tation de fonctionnement et à la non perception de la taxe d'aménagement (versée à la métropole) va nous obliger à faire de sérieuses économies. En effet, suite au vote de la loi de finances 2016, la DGF baissera pour la 3^e fois consécutive dans le cadre de la participation des communes à l'effort de redressement des comptes publics.

Si ces baisses se poursuivaient il faudra envisager une augmentation de nos taxes. Notre objectif étant bien sûr de maintenir le taux actuel.

Quant à la métropole, outre les enjeux financiers que je viens de citer, c'est aussi la manière dont elle va utiliser son pouvoir sur nos villages qui me préoccupe. L'idée de savoir que c'est depuis Marseille que seront prises les décisions qui engagent notre commune et son avenir me révolte. Mais, nous n'avons pas dit notre dernier mot.

Un message d'optimisme ?

Même si nos dépenses doivent être revues à la baisse, nous saurons faire face car notre village est dynamique par son économie, son tissu associatif et ses habitants.



Mise à jour du Plan Communal de sauvegarde : Aidez-nous à vous aider !

Le Tholonet est en train de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). C'est un outil indispensable mis à la disposition de la Commune pour assurer la sauvegarde des populations. Ce document de travail, à l'attention des élus et des employés municipaux, permettra en cas d'événement grave (inondation, incendies etc.) qui toucherait le village, de prévenir la population, la faire évacuer et la préserver du danger.

Le PCS utilise deux dispositifs pour vous avertir afin d'assurer votre sauvegarde : un annuaire de crise comportant vos coordonnées personnelles (adresses, numéros de téléphone et degré de mobilité) ainsi qu'un système d'appel téléphonique automatique permettant de vous avertir en masse et dans des délais très courts. Afin de procéder à la mise à jour, de cet annuaire de crise et du système d'appel, nous mettons à votre disposition un questionnaire par foyer (feuille volante dans ce magazine) que nous vous demandons, avec insistance, de remplir et de faire parvenir au CCAS, Espace G. DUBY 859 avenue Paul Jullien - Palette 13100 LE THOLONET (boîte aux lettres à l'extérieur du bâtiment).

Les élus et les employés municipaux ayant accès à vos données personnelles s'engagent à les garder confidentielles.

.....> Votre Sécurité est de notre responsabilité, donnez-nous les moyens de l'assumer en retournant le questionnaire proposé dans ce journal.



Le Tholonet : Au fil de la Provence

Pendant 12 mois, Le quotidien La Provence a suivi l'actualité de notre village. Zoom sur quelques articles emblématiques...

PARUTION DU 12 MARS

L'implantation à Palette d'un Super U refusée

«Michel Légier, le Maire, rappelle que durant des mois, les instigateurs du projet se sont présentés plusieurs fois en Mairie pour demander l'ouverture de cette moyenne surface». «J'ai essayé à chaque fois de les en dissuader. Je préférerais voir arriver des commerces qu'on n'avait pas encore sur la commune». «Le maire rappelle que lorsqu'il a eu le dossier en main, il y a trouvé de nombreuses anomalies (...) et de rappeler un non respect du PLU». «Si ça a été rejeté au niveau départemental, il y a peu de chance que ça passe au niveau national. En attendant, je suis en train de resserrer les critères pour l'implantation de commerce de ce type. Je vais notamment demander des critères architecturaux très précis. Après, je ne peux pas empêcher qu'un magasin vienne. Je suis aussi pour la libre concurrence», conclut le maire.

Aurélie Féris-Perrin



PARUTION DU 28 AVRIL

Travaux cet été au parc municipal des sports

«La commune engage, à compter du mois de juillet, les travaux de requalification du parc des sports (...) pour un montant de 1 250 000 € HT. (...) Une première phase concernera le terrain de foot synthétique, une autre les sanitaires et vestiaires. En ce qui concerne le tennis, il y aura la réfection du club house et la construction d'un court.»



Une réception provisoire des travaux a été faite fin 2015. La réception définitive devrait avoir lieu courant mars 2016.

AU FIL DU TEMPS



Mardi 8 décembre

Les enfants des classes de maternelle et CP ont assisté à un spectacle de marionnettes à tiges offert par l'APVCT. Le père Noël est très affairé. Il se prépare à distribuer les cadeaux aux petits enfants dans le monde entier, aidé par ses petits lutins. Mais attention! Le père Fouettard veut lui voler son renne et embêter les petits enfants sages... Tous les petits spectateurs ont été enthousiasmés par cette aventure qui les a fait voyager en Chine, en Afrique, etc... Tous, ont été très sages car le Père Noël les surveillait... Ce spectacle était proposé par le théâtre du Verseau.

Vendredi 4 décembre

Les enfants de l'école élémentaire (du CE1 au CM2) sont venus assister à la salle Pezet au spectacle de Noël offert par la CPA.

Il s'agissait d'un "conte lecture" provenant du Laos, intitulé "la fille du roi des éléphants".

La fille du roi des éléphants est née dans une flaque d'eau laissée par l'empreinte d'un éléphant. Elle a l'apparence d'une fille et la force d'un éléphant. Elle part dans la forêt à la recherche de son père, le roi des éléphants. Les petits spectateurs ont adoré cette histoire et certains sont même venus sur scène pour participer à ce spectacle. Bravo à la troupe de comédiens du théâtre des Ateliers !



Mercredi 16 décembre
Contes de Noël à la
Bibliothèque municipale

Ambiance veillée autour de la cheminée le matin avec le centre aéré et l'après midi autour de Sophie accompagnée de sa guitare.
Histoires sur grand écran, avec un Kamishibai (petit théâtre japonais en bois) ou improvisées (à partir de magnifiques illustrations), la magie était présente.
Pour clôturer ce beau moment, deux goûters "spécial Noël" ont été offerts : le matin aux enfants du centre aéré (habitués fidèles des lieux puisqu'ils viennent tous les mercredis) et l'autre l'après-midi aux enfants et à leurs parents.



Sophie enchante tous les petits qui l'entourent, accompagnée de sa guitare.



C'est une tradition chez les Vernay : la crèche de Noël.
Une véritable œuvre d'art !

Pour Noël 2015, la chapelle Saint Benoît de Palette abritait la crèche réalisée par Dany Guiraud. De nombreux visiteurs ont pu la voir lors du marché de Noël. Merci à Paul Dubois qui a ouvert ce lieu de culte au public



AU FIL DU TEMPS



Vendredi 11 et samedi 12 décembre

Le marché de Noël du Tholonet était aux couleurs, aux saveurs et aux odeurs de la gastronomie. Outre les exposants qui proposaient des vins et des mets dignes des meilleurs réveillons, Mathias Dandine, Chef du restaurant Les Lodges, a fait une démonstration culinaire d'un risotto aux truffes que les visiteurs ont eu la chance de pouvoir goûter sur place. Les animations musicales ont également assuré une ambiance festive, conviviale et chaleureuse.

Samedi 8 janvier

Les seniors étaient réunis pour déguster la traditionnelle galette des rois et assister au spectacle qui leur était offert pour l'occasion



Vendredi 15 janvier

Près de 300 personnes sont venues assister aux vœux du maire. Entouré de ses élus, Michel Légier a rappelé les moments qui ont marqué l'année 2015 et donné les grandes orientations de l'année 2016.



Dimanche 24 janvier

Le loto du club des Seniors ES13 a connu un très grand succès. Plus de 150 personnes ont tenté leur chance pour gagner les nombreux lots offerts. Le club remercie chaleureusement le conseil municipal ainsi que les commerçants et professionnels de la commune qui ont largement contribué à la réussite du loto.





Samedi 16 janvier

Le premier marché de la truffe ouvrait ses portes aux Lodges. Soutenu par la commune du Tholonet, ce marché a remporté un franc succès pour cette 1^{ère} édition.

Pour ce premier marché de la truffe les AOC Palette Créamade et Château Simone étaient réunies

Samedi 16 Janvier

Le photographe Jean David a présenté sa première exposition salle Ferrat. Intitulée "Au fil du Mékong", cette série de clichés a été prise lors d'un voyage au Laos. Une exposition soutenue par l'APVCT.



Vendredi 5 février

À la Sainte Agathe, 65 femmes du Tholonet âgées de 17 à 89 ans se sont réunies autour d'un bon repas à l'auberge de Clairefontaine. Elles ont ainsi rendu hommage à Agathe, cette jeune martyre de 15 ans, torturée et mutilée pour avoir fait preuve de vertu...



Maternelle



La chorale

Vendredi 18 décembre, les petits lutins de l'école maternelle recevaient leurs parents pour leur chorale de Noël. Les petits élèves habillés de rouge pour l'occasion étaient ravis de montrer leur talent de petits chanteurs et les spectateurs étaient émerveillés de les entendre si bien chanter. Ensuite un goûter a récompensé parents et enfants. Un grand bravo pour ces beaux chants de Noël et merci à leurs professeurs !

Jeux sportifs dans le cadre des temps d'activités périscolaires.



La tête dans les étoiles

Les grands de la maternelle sont allés au planetarium du Parc Saint Mitre à Aix. Après avoir participé à l'atelier «Je fabrique ma planète», ils ont pu, dans le planétarium admirer les planètes de notre système. Ils sont ressortis avec des étoiles plein la tête



Semaine du goût

Les papilles en alerte

Cette année, la classe de moyenne section de Sarah Brochier s'est inscrite à la semaine du goût, l'idée étant de faire découvrir ou redécouvrir le goût à ses élèves, par l'intervention d'un professionnel : goûter, observer, découvrir, échanger et partager autour d'ateliers gourmands. C'est donc avec enthousiasme que Nadine Le Gallo, de l'Atelier du Pain de Palette, a répondu généreusement à la demande de l'enseignante.

Ateliers le matin

1. Observation de graines du meunier de Nadine (blé - seigle)
2. Dégustation de pains (sans gluten, baguette, pain d'automne et seigle)
3. Atelier Chocolat (élaboration de mendiants)
4. Atelier pâte à pain (élaboration de fougassettes)

Goûter l'après-midi

Dégustation des différentes mousses aux chocolats et des mets élaborés en classe durant la matinée.

Les parents d'élèves volontaires ont eux aussi eu l'occasion de mettre la main à la pâte, ainsi que Chantal Ciani, Atsem dévouée, avec qui Sarah partage sa classe depuis déjà 6 ans.

LE FIL DE LA RÉCRÉ



Cross des écoles

Vendredi 5 février, les élèves des écoles, maternelle et élémentaire, entraînés par les animateurs sportifs Grégory et Jonathan ainsi que par leurs enseignants ont participé à un cross à travers la cour de récréation.

Les petits sportifs n'ont pas ménagé leurs efforts et ont gagné avec beaucoup de fierté, de belles médailles.

Bravo à tous ces petits champions!

Un point sur les activités périscolaires

Après six mois de mise en place, le temps est venu de faire un premier retour du point de vue municipal des temps d'activités périscolaires proposés dans la commune.

Maternelle :

Petite section : mise en place de la sieste pendant les TAP encadrée par 2 Atsem.

Moyenne, grande section : ateliers autour des jeux, des activités créatrices, du chant et de la motricité.

Élémentaire :

Propositions d'ateliers sportifs, de jeux de société, d'initiation à l'art créatif, de jeux collectifs, de BD, de danse, de jeux de rôle (approche du théâtre) et un nouvel atelier d'initiation au hockey avec « la Ligue de Méditerranée ».

Ces activités fonctionnent par niveau de classe sur cinq cycles de six semaines en moyenne.

Des ateliers complémentaires proposés par des associations de la commune ou extérieures viennent dynamiser les séances.

La fréquentation aux TAP est en moyenne de 90% aussi bien en élémentaire qu'en maternelle. L'équipe est investie dans sa mission d'encadrements et de propositions afin que les enfants « soient contents des activités proposées et puissent découvrir autre chose que ce qu'ils apprennent à l'école ».

Il en ressort que le système fonctionne, les automatismes sont là pour les enfants ayant déjà expérimenté, l'année dernière, les nouveaux rythmes, mais bien sûr avec quelques difficultés de mise en route, de repères pour les petits de CP. Les TAP permettent aux enfants de découvrir de nouveaux loisirs créatifs et éducatifs à leur rythme et en fonction de leurs besoins. Ils s'inscrivent par là même dans une continuité pédagogique.



Atelier BD avec l'animateur Alessandro

Ce service est financièrement pris en charge par la municipalité et donc gratuit pour les familles.

Lahcene Tetsi, Responsable des animations.

Agape

Crèche Aquarelle

Dans les locaux de la crèche Aquarelle, le 15 décembre dernier, enfants et parents ont partagé le goûter avec le Père Noël ; à la rentrée, les enfants ont découvert les cadeaux qui avaient été déposés au pied du sapin.

Les enfants vont pouvoir enrichir leur univers quotidien : des jeux d'éveil, de motricité, une tente magique, des jeux de construction, des instruments de musique sont venus compléter la malle pédagogique de la crèche.

Dans le cadre des échanges avec l'école maternelle, les grands de la crèche ont été invités à assister au spectacle des 3 chardons en décembre. En janvier, les enfants nés en 2013 et qui seront scolarisés la rentrée prochaine, sont allés par petits groupes partager le gâteau des rois et ont pu découvrir l'univers de l'école maternelle...

La rentrée de septembre 2016 se prépare. Prenez rendez vous avec la Directrice pour visiter la structure, effectuer les démarches de pré-inscriptions sur la liste d'attente...

Pour information, "l'aquarelle" accueille les enfants à partir de 3 mois, elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

Contact Directrice : Fabienne Knipping : 04 42 66 84 52
mail : crecheaquarelleletholonet@sfr.fr



Accueil de loisirs

Inscriptions et renseignements le mercredi et pendant les vacances : Tel 04 42 66 92 98



Espace jeunes

Stage Zumba avec Marie



Anathol

L'association Anathol propose une activité de bien-être: le Hatha yoga.

Le yoga est plus considéré comme une science qu'une pratique sportive, car au-delà d'une simple pratique de mouvements, il vise au développement de la personnalité physique, mentale et spirituelle.

Le yoga est un terme générique ; il existe de nombreux courants différents.

Le Hatha-yoga réunit les connaissances, la sagesse et les expériences acquises par la pratique du yoga au cours de plusieurs siècles (ses origines remonteraient à plus de 3500 ans en Inde). Il a été codifié au Ve siècle avant J.-C, du temps de Bouddha. Son postulat : le corps doit être libéré de ses tensions pour libérer progressivement l'esprit.

Un cours de Hatha yoga comprend :

- des postures dynamiques ou statiques « Asanas » pour un travail corporel qui renforce les muscles, apporte de la flexibilité, soulage les articulations, améliore la circulation sanguine,
- des exercices respiratoires « Pranayama » afin d'acquérir un équilibre psycho-physique, qui stimule l'énergie, calme le mental, agit sur tout notre métabolisme interne, et de la relaxation.

Les bienfaits d'une pratique régulière sont nombreux car ils agissent sur notre état général pour plus de sérénité, un meilleur sommeil, une gestion du stress et un lâcher prise au quotidien. C'est également une bonne préparation à différentes pratiques sportives.

Le Tholonet Accueil

Le Tholonet Accueil vous accueille tout au long de l'année dans plusieurs groupes :

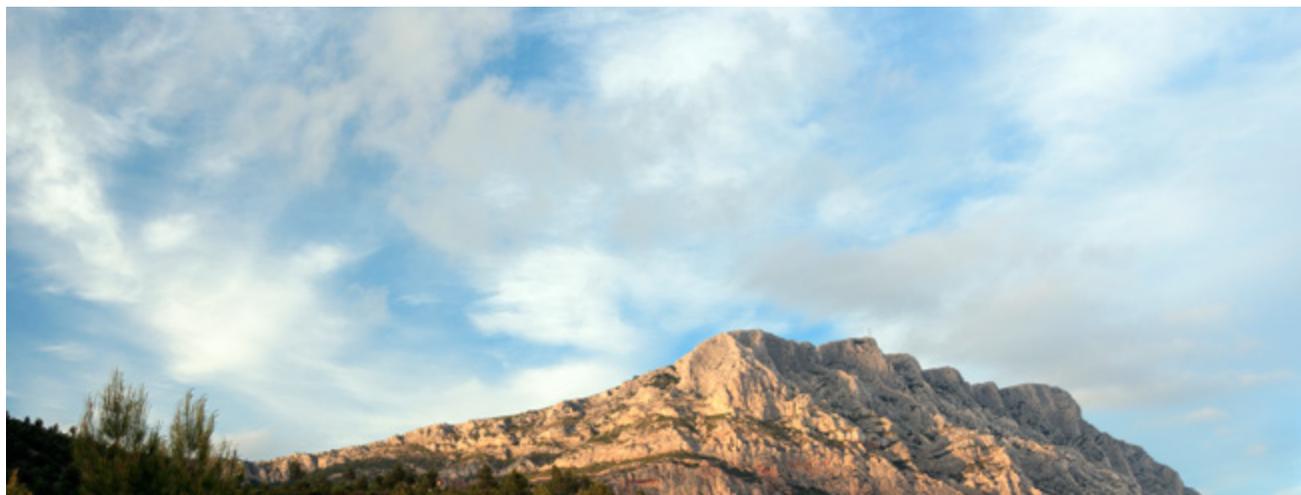
- **Pétanque** : jeudi après-midi (renseignements : Guy Beauhaire : 04 42 96 14 29)
- **Échecs** : mardi et jeudi matin (contact Jacques Bonnet)
- **Lecture** : un jeudi par mois (renseignements : Marie-Josée Vielfaure : 06 13 08 46 36 ou Suzanne Leygonie : 04 42 24 01 92)
- **Bridge** : lundi, jeudi et vendredi (renseignements : Louis Poirson : 04 42 21 93 30)
- **Sorties culturelles** : 3^e mercredi du mois tous les 2 ou 3 mois
- **Sortie de 3 jours fin mai/début juin**

Pour tout renseignement, contacter Marie-Josée Vielfaure au 06 13 08 46 36 ou Nicole Mégard au 04 42 66 93 97.

De tristes événements ayant appauvri le groupe du 3^e jeudi du mois, nous serions heureux d'y accueillir quelques personnes, salle n° 17 de l'Espace G. Duby à 18 h.

C'est avec passion et intérêt que nous discutons de nos lectures décryptées du livre mensuel que chacun se procure, et du livre de l'année qui passe de mains en mains, ces livres ayant été choisis d'un commun accord. Notre Présidente Marie-Josée Vielfaure, qui anime ce groupe, se fera un plaisir de vous renseigner sur toutes nos activités.

Et n'oubliez pas notre vide-grenier du 8 mai 2016 pour lequel il est nécessaire de s'inscrire auprès de Nicole Mégard au 04 42 66 93 97.



ARCT



Les dix ans de l'Association Route Cézanne du Tholonet

Les 20 et 21 mai et le 18 septembre 2016

L'objectif de ces journées anniversaire est de sensibiliser les riverains et les personnes soucieuses de l'environnement et amoureuses des sites cézanniens au travail accompli par l'association Route Cézanne du Tholonet depuis dix ans. Dans la lignée du classement du site par André Malraux en 1959, avec l'aide de la commune et de toutes les institutions concernées, l'association veille à la préservation de ce lieu et à sa mise en valeur par des actions culturelles de qualité.

Deux temps forts :

VENDREDI 20 MAI - SALLE PEZET - 20H30

Soirée- lecture par Marie-Christine Barrault, comédienne.

« Je vous répondrai avec des tableaux » (P. Cézanne)

Extraits des « Lettres sur Cézanne. » de Rainer Maria Rilke.

Avec la participation de Claire Marzuello, flûtiste.

Entrée : 10 €

SAMEDI 21 MAI - SALLE FERRAT - 18H30

Présentation de l'ouvrage : « Le Tholonet, Mémoire vive. »

Coédition mairie du Tholonet - ARCT

Diaporama et exposition de photos sur les dix ans de l'association.

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Journée du patrimoine

Route Cézanne piétonne de 14h à 18h

- Spectacle vivant au cœur de la route Cézanne. Déambulation entre nature et patrimoine.
- Compagnie Parsimela avec Emmanuel Guyot, comédien-conteur et Sébastien Belin musicien- chanteur, tous deux en résidence sur la commune.
- Animations pour enfants.





Football Club Le Tholonet

Le Football Club Le Tholonet recherche des éducateurs bénévoles pour encadrer ses équipes de jeunes.

Prendre contact avec le Président Patrice Pottier au 07 86 63 98 30, ou venir au stade le mercredi à partir de 14h30 pour rencontrer le responsable sportif Jonathan Delesne.

Tennis Club du Tholonet

Un nouvel élan pour le Tennis club du Tholonet

Aujourd'hui, le tennis club du Tholonet compte 286 licenciés. Grâce aux nouvelles infrastructures, il envisage d'attirer de nouveaux membres.

Ainsi, des promotions d'adhésions sont actuellement proposées : 60€ licence incluse pour les femmes et 75€ licence incluse pour les hommes.

Toute l'équipe du tennis souhaite redynamiser le club grâce à son école de tennis et ses professeurs qui ne vont pas ménager leurs efforts pour former et fidéliser ses jeunes joueurs, enseigner les bases techniques et tactiques pour maîtriser le jeu et accompagner le plus grand nombre vers la pratique.

■ Des tournois sont programmés :

- Tournoi Open du 19/03 au 17/04
- Défi Orange et Rouge le 27-28-02
- Tournoi Seniors en octobre.

Des stages seront organisés pendant les vacances de printemps, ainsi que les trois premières semaines de juillet.

L'équipe propose également la journée Galaxy Tennis inter-génération le 12 mars.

N'hésitez pas à venir, tout le staff sera ravi de vous renseigner !

ÉLECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT

Après le départ de François Lescuyer qui avait assuré les fonctions de Président durant vingt ans, Eric Rumeau vient d'être élu Président du Club de tennis du Tholonet.

Depuis deux ans déjà, il se préparait à assumer la présidence.

Membre du club depuis 1996, il en était devenu trésorier depuis 2007.

Grâce aux travaux réalisés par la mairie dans ce cadre exceptionnel, le nouveau président souhaite reconquérir les adhérents et les enfants afin que l'école de tennis retrouve sa pleine capacité.

D'ailleurs, professeurs, salariés et bénévoles veulent s'investir pour que le club retrouve son équilibre sportif et financier.

Les objectifs d'Eric Rumeau sont multiples :

- Redonner aux femmes l'envie de jouer au tennis, ainsi qu'aux plus jeunes qui sont l'avenir de l'école de tennis.
- Donner aux jeunes et aux moins jeunes l'envie de s'investir davantage dans la vie du club.
- Créer un court de Padel (sport affilié à la FTT) serait un vrai plus pour les adhérents et en particulier pour les familles.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite !

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DU TENNIS CLUB

- Président : Eric Rumeau
- Trésorier : Stéphane Pierrot
- Secrétaire : Pierre Lakhdar

Michèle Cots, Hélène Morlière, Claude Roux, Franck Véronico, Franck Charrier, Georges Ceccaldi, Stéphane Faure, Laurent Lopez, Rémy Gourre, Gérard Montalban, Dominique Racassa, Olivier Di Lorenzo, David Couronne, Leila Tourn.



Union des Chasseurs

Nourrir les sangliers est strictement interdit et peut entraîner des poursuites. Or, certains le font...

Cela les rend plus familiers et beaucoup moins craintifs envers l'homme. Ils s'habituent, se rapprochent des maisons et viennent manger à proximité immédiate des habitations, même de jour.

Dans la nature une laie fait une portée par an, rarement deux, avec un petit lorsqu'elle pèse 30 Kg, deux à 40 Kg, trois à 50 Kg et quatre à 60 Kg et plus. Une laie nourrie artificiellement peut faire trois ou quatre petits à 30 Kg et jusqu'à 10 marcassins et plus, cela deux à trois fois par an. La croissance de la population n'est plus du tout la même.

On constate dans notre département une multiplication de la population des sangliers de 2,4 fois chaque année. Cela veut dire que si nous arrêtons la chasse et laissons évoluer librement ces animaux

avec un effectif de départ de 50 sangliers sur la commune il y en aura 120 la deuxième année, 280 la troisième année... Imaginez la suite et ses conséquences sur la circulation routière, les vignobles, jardins, pelouses, potagers, murs de pierres,...Il faut endiguer cette croissance et donc cesser de les nourrir.

La migration des animaux des collines vers l'habitat humain résulte de la recherche de nourriture plus facile près des maisons (pelouses, jardins, fruitiers, massifs floraux, compost...). Leur effectif est beaucoup plus important dans les zones habitées qu'à proximité des barrages Zola ou Bimont.

Désormais, les membres de la société de chasse, doivent les rechercher à proximité des habitations où ils viennent se gîter sans crainte.

Paul Dubois

Union des Chasseurs du Tholonet



Les Chrétiens de Sainte Victoire

Les Chrétiens de Sainte Victoire, paroissiens du Tholonet, Saint Antonin et Beurecueil et le P. Luc Marie Lalanne vous invitent à vivre avec eux la joie de l'Évangile. Ils prennent part aux événements communs : Fête de la chasse, marché de Noël et autres. Ils prient ensemble. Ils s'engagent pour les plus pauvres.

Prochains rendez-vous :

- Dimanche des Rameaux 20 mars messe - 10h30 (Le Tholonet)
- Jeudi - Vendredi Saints 23-24 mars : 18h (Le Tholonet). Chemin de Croix : 15h (Beurecueil)
- Pâques : samedi 26 mars Vigile - 21h00 ; dimanche 27 mars messe - 10h30 (Le Tholonet)
- Messe pour la famille 24 avril - 10h30 (Chapelle Saint Joseph - Le Tholonet)
- Messe de l'Ascension 5 mai - 10h30 (Saint Antonin)
- Messe de la Pentecôte 15 mai - 10h30 (Parc du château de Beurecueil)
- Messe pour les malades 22 mai - 10h30 (Le Tholonet)
- Messe de Saint Benoît Labre 19 juin - 10h30 (Palette - Place du Marché)
- Messe de la Sainte Croix 18 septembre 10h30 ; bénédiction des Croix de chemin après-midi (Le Tholonet)

**Fête des Chrétiens de Sainte Victoire dimanche 25 septembre 10h30 (Parc du château de Beurecueil)
Pour recevoir la feuille paroissiale mensuelle et les infos : chretiens-de-sainte-victoire@orange.fr**

INFOS PRATIQUES

État civil

NAISSANCES

- **Loris**, fils de Dominique Luccantoni et Coralie Lenfle, né le 25 septembre.
- **Gaspard**, fils de David Fabris et Charlène Gaillard, né le 29 septembre.
- **Chloé**, fille de David Sugliano et Sophie Pappalardo, née le 30 septembre.
- **Loïs**, fils d'Alexandre Cousteils et Stéphanie Dehouche, né le 3 octobre.
- **Clémence**, fille de Olivier Fassetta et Virginie Sarlin, née le 4 octobre.
- **Tom**, fils de Benjamin Rouvière et Chloé Darmon, né le 5 octobre.
- **Pierre**, fils de Florian Torres et Emmanuelle Robert, né le 1 novembre.
- **Maelyne**, fille de Nicolas Ravel et Kelly Coleou, née le 6 janvier.
- **Louis**, fils de Fabrice Falquero et Aurélie Borgna, né le 12 janvier.
- **Pearl**, fille de Johan Cau et Marie Prudhomme, née le 16 janvier.

MARIAGES

- Romain Amiel et Audrey Dumont, le 26 septembre.
- Antoine Schmit et Sylvie Grugnardi, le 26 septembre.
- Eddy Fizellier et Patricia Simon, le 17 octobre.
- Thibaud Lepertois et Armine Ohanyan, le 24 octobre.
- Laurence-Olivier Couillard et Sophie de Sainte Marie, le 19 décembre.

DÉCÈS

- Gaspard Hasbanian survenu le 13 septembre.
- Mathurin Thus survenu le 18 septembre.
- Guillaume André survenu le 21 septembre.
- Olivier Morvan survenu le 8 octobre.
- André Caricondo survenu le 19 décembre.
- Edmée Martin, épouse Prunier survenu le 5 janvier.
- Jean Monville survenu le 12 février.
- Monique Vandevliet épouse Capiot survenu le 16 février.
- Marcel Dimonte survenu le 16 février.

Vous avez une passion ? un projet original ? un don artistique ? Vous êtes membre d'une association ou tout simplement un personnage reconnu de par votre ancienneté et votre implication dans le village ? Contactez votre correspondant de presse "La Provence", Claude Migner au 06 25 17 30 69 ou par mail à mignerclaud@gmail.com pour mettre en lumière vos activités et pour toute annonce d'expo, spectacle, concert ou autre événement.

Commerces

M'EYE VISION



M'EYE Vision est un magasin d'optique ouvert récemment au Tholonet, créé par deux opticiens diplômés. Ils vous accueillent dans un magasin chaleureux, convivial, avec de grands espaces. Les produits ont été sélectionnés avec soin pour offrir un large choix de montures afin de convenir à tous les goûts et budgets. La qualité est au cœur des exigences de M'EYE Vision ; c'est pourquoi le magasin est partenaire d'Essilor ainsi que de Carl Zeiss, pour une vue optimale. Les prises de mesures pour le centrage des verres sont effectuées avec un appareil de dernière technologie afin d'offrir la meilleure précision, indispensable pour le confort visuel. Enfin, les opticiens M'EYE Vision accordent une exigence particulière au suivi de leurs clients. C'est pourquoi ils proposent un service de garantie gratuit pour tous les équipements et cela pendant 2 ans ainsi que le Tiers payant pour ne pas avancer les frais de santé avec la plupart des Mutuelles.

Pour les contacter, rien de plus simple, ils se trouvent à l'Espace Commercial du Moulin - 1652 avenue Paul Jullien. Tél : 04 42 90 87 56 ; www.meye-vision.com ; contact@meye-vision.com

Pour les contacter, rien de plus simple, ils se trouvent à l'Espace Commercial du Moulin - 1652 avenue Paul Jullien.

Tél : 04 42 90 87 56 ; www.meye-vision.com ;

contact@meye-vision.com

Ostéopathe D.O.

HURE TOM - PLACE DU MARCHÉ

HURE Tom - Place du Marché

Je suis très heureux de vous annoncer ma reprise du cabinet d'ostéopathie de Mr Antoine Giorgetti en collaboration avec Mme Martine Bouillot Sage-Femme. Ostéopathe depuis 5 ans, ma pratique est douce et s'adapte à chaque patient. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 21h ainsi que le samedi de 8h à 17h, au cabinet ou à domicile, uniquement sur rendez-vous. Le cabinet est facile d'accès et de stationnement. Il est adapté aux fauteuils et poussettes.

Vous pouvez me contacter au 07 68 12 22 63 ou au 04 91 16 36 68 (secrétariat). Vous trouverez de plus amples informations ainsi que des articles inhérent à la santé sur mon site : www.osteopalette.com. A très bientôt.

LE MOT DE LA POLICE

Dépôt sauvage

Le dépôt sauvage est un acte réprimandé par le code de l'environnement et le code pénal. Il est interdit d'abandonner ou de jeter des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en dehors des lieux de ramassage prévus à cet effet. Il est rappelé que 3 passages par semaine sont effectués par la communauté du Pays d'Aix en ce qui concerne les ordures

ménagères. Quant aux encombrants, ils sont évacués chaque premier mercredi du mois. Il est également important de respecter le tri sélectif.

Chiens dangereux

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. Les propriétaires de ce type de chien doivent obligatoirement

déclarer leur animal en mairie. Lors des promenades, l'animal doit toujours être muselé et tenu en laisse par une personne majeure, en possession de l'arrêté municipal du permis de détention d'un chien de première ou deuxième catégorie.

Le débroussaillage

Je rappelle que le débroussaillage est obligatoire, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

Pierrine Légier, Police municipale

DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine
Rdv 06 63 64 31 75

We Dégustation
23-24 avril 2016



668 Carraire des Artauds. LE THOLONET 
www.domaine-des-artauds.com

La Parenthèse (PB) Artisan de Beauté

Soins du visage - Modelage du monde
Onglerie - Idées cadeaux

Tél. : 06 42 84 32 74
664, avenue Paul Julien - 13100 Le Tholonet 



TRANSACTION - LOCATION
CONSEIL - ESTIMATION

L'Escapade - RN7 - Palette - 13100 Le Tholonet

Tél. 04 42 38 10 99 - 06 20 62 59 52 - 06 16 15 39 40
E-mail : nord-sud-immo@orange.fr

www.nord-sud-immobilier.com



06.03.84.84.04

taxi.cezanne@gmail.com Patrick **PETRUS**

Villa Ciel de Provence ZA Langesse RD7
13100 Le Tholonet

Commerce de stationnement - Aix-en-Provence

Château
**HENRI
BONNAUD**
A.O.C PALETTE

DEGUSTATIONS - VISITES - SEMINAIRES



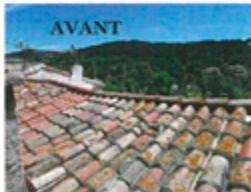
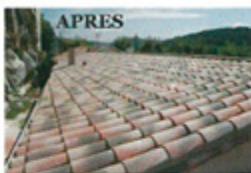
585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET
Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr
Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

www.immobieliere-tholonet.com

664, av. Paul Jullien
Palette- Le Tholonet

04 42 66 80 43



LA CHUSE TOITURES
RCS 793 926 635

M. Philippe LEFRANCOIS

13100 LE THOLONET

Maître COUVREUR
Finition de qualité

CHARPENTES-ZINGUERIE-POSE VELUX.
TRAVAUX SUR NEUFS ET RENOVATIONS.
TRAVAIL ET PRIX SERIEUX.

04.42.26.16.29 Bur^o/06.86.40.10.62

LACAUSETOITURES@GMAIL.COM

MERCI DE ME CONSERVER



Apéros vigneronis - soirée Rock & Wines - Dégustation de
vins et whiskies - Privatisation de la cave

Centre commercial du Moulin - 13100 Palette Le Tholonet - 06 89 32 15 94

CARNAVAL

DES ENFANTS DU THOLONET



Grain de folie

Vendredi

11 / 03

15h → 17h

OUVERT À TOUS

Un goûter sera offert
à tous les participants

15H : RDV À L'ÉCOLE

- Départ du défilé aux écoles jusqu'à la place du marché avec le groupe Saxolove
- Au retour : un grand goûter offert par l'association des parents d'élèves